



Aujourd'hui nous sommes le 30 mars 2024. C'est le 177^{ème} jour de la guerre génocidaire d'Israël contre les Palestiniens.

Le 30 mars, c'est aussi la Journée de la Terre palestinienne. Le 30 mars 1976 l'armée israélienne réprimait dans le sang une manifestation de Palestiniens de 48 qui protestaient contre le vol de leurs terres en Galilée, faisant six morts, une centaine de blessés et plus de 300 arrestations. Depuis lors, le 30 mars est une journée de lutte et de manifestation pour les Palestiniens qu'ils soient de Cisjordanie, de la Bande de Gaza, d'Israël, dans les camps de réfugiés et dans le monde entier et pour leurs soutiens, pour refuser la colonisation, le vol des terres, dénoncer la Nakba qui continue et l'apartheid israélien. En un mot dénoncer le projet sioniste et son objectif d'exproprier le peuple palestinien de sa terre et de finir le travail de 48. Ce que les Palestiniens refusent et que rappellent les événements actuels.

En cette 48^{ème} Journée de la Terre, la terre palestinienne a le goût du sang, de la pollution, de l'eau croupie, des excréments, de la boue, de la poussière, du phosphore blanc, des corps carbonisés. Elle a le goût de la mort. C'est une terre dévastée, éventrée, ravagée par les chars, les bulldozers, les cratères d'obus. Une terre dont les cultures sont saccagées et qui renferment des milliers de bombes non explosées qui feront d'autres morts, d'autres mutilés. Une terre qu'il faudra des années pour débarrasser de ces déchets et scories, et rendre de nouveau vivable.

Mais une terre à laquelle malgré tout les Palestiniens s'accrochent et qu'ils ne veulent pas laisser aux occupants.

Cette semaine, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté un cessez-le-feu immédiat pour la période du Ramadan (il était temps, le mois est déjà à moitié écoulé) en vue de préparer un cessez-le-feu définitif. Pour la première fois, les Etats-Unis n'ont pas opposé leur veto et ce sont abstenus au grand dam d'Israël. Cette décision de l'ONU a un caractère impératif. Ce qui veut dire que les Etats membres doivent prendre toutes les mesures pour le faire respecter. Or que voit-on se passer de ce côté-là ? Rien. Aucune mesure n'est prise. Au contraire, les États-Unis décident de réduire le financement de l'Autorité palestinienne si elle obtient la reconnaissance de l'ONU et soutient le procès de la CPI contre Israël. Ils suppriment le financement de l'UNRWA pour un an et accordent une rallonge de 3,8 milliards de dollars d'aide militaire à Israël. La France ne fait rien d'autre que gesticuler.

Côté israélien, Israël accentue son offensive contre Rafah, interdit à l'UNRWA l'accès au nord de la Bande de Gaza, cible les hôpitaux et les points de distribution d'aides, tue les responsables du Hamas qui tentent de sécuriser et d'acheminer l'aide dans le nord de la Bande, emprisonne et torture à tour de bras, tandis qu'en Cisjordanie il vole 800 hectares supplémentaires de terre palestinienne, mène des raids meurtriers avec l'aide des colons, emprisonne et torture également, interdit aux Palestiniens musulmans l'accès à la mosquée Al-Aqsa en plein Ramadan, et aux Palestiniens chrétiens l'accès au Saint-Sépulcre pour Pâques, renvoie dans la Bande de Gaza les enfants gazaouis atteints de cancer hospitalisés à Jérusalem-Est, les promettant à une mort certaine. Tout en multipliant les déclarations martiales en accord avec leurs actes, narguant une fois de plus l'ONU et ceux qui la composent et traitant l'Organisation d'antisémite, son arme préférée.

En parallèle, Francesca Albanese, rapporteur spéciale des Nations Unies pour les territoires palestiniens, publie un rapport qui lui vaut aujourd'hui des menaces, dans lequel elle affirme qu'il « *existe des motifs raisonnables* » de croire qu'Israël a commis plusieurs « *actes de génocide* », et de « *nettoyage ethnique* » à savoir : « *meurtre de membres du groupe ; atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; et soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle* ». Elle souligne que ces « *actes de génocide* » ont été motivés par un discours anti-palestinien véhément, qui qualifie « *l'ensemble du peuple palestinien de Gaza d'ennemi à éradiquer ou à éliminer par la force* ». Une « *rhétorique omniprésente dans tous les segments de la société israélienne* » ajoute-t-elle. Et le fait que de hauts responsables israéliens ayant une autorité de commandement aient régulièrement appelé leurs soldats à anéantir la population de Gaza constitue « *une preuve irréfutable de l'incitation explicite et publique à commettre un génocide* ».

L'experte de l'ONU entend aussi souligner que le génocide de Gaza est l'étape la plus extrême d'un processus de colonisation de longue date visant à effacer les Palestiniens de souche. « *Le monde voit aujourd'hui les fruits*

amers de l'impunité accordée à Israël. Il s'agit d'une tragédie annoncée ». Pour notre part, nous dirions encouragée.

Dans ces conditions dit-elle « *le déni de la réalité et la poursuite de l'impunité et de l'exceptionnalisme d'Israël ne sont plus viables.* » À la lumière notamment de la résolution contraignante adoptée lundi par le Conseil de sécurité, elle a imploré les États membres d'imposer un embargo sur les armes et des sanctions contre Israël.

Ajoutons qu'hier, en réponse à la requête de l'Afrique du Sud, la CIJ a ordonné à Israël d'assurer une aide humanitaire « de toute urgence » à Gaza, « *d'accroître la capacité et le nombre des points de passage terrestres et de les maintenant ouverts aussi longtemps que nécessaire* ».

C'est ce que nous ne cessons de réclamer depuis près de six mois. Tout ce que décrit Mme Albanese, tout ce que dit la CIJ, l'a été à de multiples reprises par tous les responsables des diverses organisations de l'ONU, des ONG sur place et par les millions de manifestants. Nos dirigeants le savent. Pourquoi continuent-ils à rester fidèles et collés à Israël comme du gui sur une branche ? Loin d'être un atout et un moyen de pression, le soutien inconditionnel à Israël nous entraîne dans des guerres sans fin et détruit toutes valeurs humaines.

Il faut en finir avec cette soumission à la politique israélienne, à ce modèle de société. Si les décisions de la CIJ ne sont pas contraignantes, celles du Conseil de sécurité le sont. Il faut prendre tous les moyens pour faire appliquer la résolution sur le cessez-le-feu. Chacun le sait, sans contrainte, Israël ne respectera pas cette résolution, pas plus qu'il n'a respecté les précédentes. Les États doivent passer aux actes ! Embargo diplomatique, militaire et économique, suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Et pourquoi pas, envoi d'une force d'interposition avec les Casques bleus. Ces sanctions doivent être prises maintenant !

La France et les pays de l'Union européenne doivent répondre à l'appel du président colombien qui invite les nations du monde à rompre les relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël s'il ne respecte pas le cessez-le-feu. Israël ayant annoncé que non seulement il ne le respecterait pas mais qu'il continuerait le génocide à Gaza et qu'il l'intensifierait, la France doit convoquer l'ambassadeur d'Israël et rappeler son ambassadeur actuellement en poste en Israël.

Pour nous, nous continuerons à porter ces exigences en nous rassemblant tous les samedis ici-même. A la demande de nombreuses personnes, notez qu'à partir de la semaine prochaine le rassemblement se fera à 15h.

Encore un mot pour vous tenir au courant de ma convocation au commissariat. L'interrogatoire s'est passé dans de bonnes conditions. La plainte vient d'une phrase prononcée le 25 novembre lors de la manifestation demandant l'arrêt des massacres et le cessez-le-feu et dans laquelle je disais « *L'attaque de la résistance palestinienne le 7 octobre a brutalement rappelé au monde que la question de Palestine n'était toujours pas réglée et que la Palestine existe.* » Ce qui m'est reproché c'est le mot résistance. J'ai fait valoir que ce que j'ai qualifié de résistance c'était les organisations, pas les actes. Et que la résistance s'inscrivait dans une longue série de forme de résistance qu'elle soit non violente, diplomatique, ou violente et venait en réaction à l'occupation militaire du territoire et pour la Bande de Gaza, d'un blocus de 17 ans. Ma déposition va être transmise au procureur qui décidera des suites à donner. La réponse peut prendre plusieurs semaines. A suivre donc. En tout cas je vous remercie d'être venus ce jeudi et d'être restés sous la pluie. Votre solidarité me prouve que notre combat est juste et que nous devons continuer ensemble à refuser l'injustice et l'inhumanité qui gangrènent le monde.

Je vous invite à partir en manifestation en portant haut les clés, symboles de ce droit au retour qu'Israël voudrait tant voir disparaître en tuant l'UNRWA qui le matérialise tout comme il voudrait détruire l'ONU qui le lui rappelle. Et pour célébrer cette 48^{ème} Journée de la Terre palestinienne, nous déposerons sur le parvis de la Préfecture nos branches d'olivier et nos cactus, ces deux symboles palestiniens : l'olivier pour la terre fertile et la paix, le cactus pour la résistance et l'endurance.

Israël n'a aucun droit sur la Palestine. La Palestine doit rester palestinienne ! Vive la résistance palestinienne !
Cessez-le-feu tout de suite !